

**L'ASSOCIATION SPORTIVE
DE SAINT-MICHEL**

Année scolaire 2014 – 2015

PRESENTATION DU LIVRET

Les élèves de Saint-Michel ont la possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives en dehors des heures d'EPS. Aussi, nous avons décidé de réaliser ce livret afin d'améliorer la communication concernant l'Association Sportive de l'établissement.

Ainsi, vous trouverez dans ce livret les principales informations relatives à notre AS, à savoir :

- **les objectifs de l'Association Sportive de Saint-Michel ;**
- **la programmation des activités proposées ;**
- **les règles de fonctionnement de l'Association Sportive ;**
- **un certificat médical à compléter.**

Vous remerciant de l'attention portée à ce livret, nous vous conseillons, pour plus d'informations, de vous adresser directement au professeur d'EPS responsable de l'activité.

Les professeurs d'EPS

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-MICHEL

L'Association Sportive de Saint-Michel permet aux élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités sportives en dehors du temps scolaire. C'est un lieu privilégié où il s'agit d'offrir aux élèves à la fois un sport discipline et un sport distraction.

Le premier permet de participer à des entraînements et à des compétitions sportives inter-établissements en lien avec l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre. Ces compétitions se déroulant habituellement le mercredi après-midi.

Le second offre la possibilité de pratiquer uniquement pour le plaisir et prépare, à plus long terme, à une pratique physique dans le cadre des loisirs.

Notre volonté est de faire vivre l'Association Sportive comme un lieu d'éducation, de former les jeunes à l'organisation et à la prise de responsabilité, de leur transmettre le goût de l'effort et de la persévérance et de les initier à la vie associative.

L'animation étant assurée par six enseignants d'EPS, les activités proposées sont multiples et variées.

PROGRAMMATION DES ACTIVITES

| Activité | Responsables | Public | Jour | Horaire | Lieu | Période |
|--------------------|---------------------|---|-------------------------|---------|---------------------------|---|
| Handball | N. Baud P. Dutro | Collège | Lundi Mardi Jeudi | 12h/13h | Saint Michel | 1er trimestre (2ème trimestre) |
| | V. Avet l'Oiseau | Lycée Filles | Lundi | 12h/13h | Balmettes | 1er trimestre (2ème trimestre) |
| | L. Rochoux | Lycée Garçons | Mardi Mercredi | 12h/13h | Balmettes Saint Michel | 1er trimestre 2ème trimestre |
| Volley-ball | V. Avet l'Oiseau | 4 ^{ème} /3 ^{ème} Lycée | Vendredi | 12h/13h | Saint Michel | 1er trimestre |
| Futsal | L. Rochoux | Lycée | Mardi Mercredi | 12h/13h | Balmettes | 1 ^{er} trimestre 2 ^{ème} trimestre (3 ^{ème} trimestre) |
| | N. Baud | 4 ^{ème} /3 ^{ème} | Lundi Jeudi | 12h/13h | Saint Michel | 3 ^{ème} trimestre |

| | | | | | | |
|------------------------|------------------------------|------------------|-------------------------|-----------|-----------------|---|
| Rugby | P. Ruivet | Collège | Mardi Vendredi | 12h/13h | Saint Michel | 1 ^{er} trimestre |
| Gymnastique | JC. Sublet | Collège Lycée | Lundi Mardi Jeudi | 12h/13h | Saint Michel | 1 ^{er} trimestre 2 ^{ème} trimestre (3 ^{ème} trimestre) |
| Cross-country | JC. Sublet | Collège Lycée | Mercredi | 14h/15h30 | Selon programme | 1 ^{er} trimestre |
| Musculation | P. Ruivet | Lycée | Jeudi | 12h/13h | Saint Michel | 2 ^{ème} trimestre |
| Badminton | V. Avet l'Oiseau P. Dutro | Collège Lycée | Lundi Vendredi | 12h/13h | Saint Michel | 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre |
| Tennis de table | N. Baud P. Ruivet | Collège Lycée | Lundi Mardi | 12h/13h | Saint Michel | 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre |
| Athlétisme | V. Avet l'Oiseau P. Dutro | Collège Lycée | A définir | A définir | Saint Michel | 3 ^{ème} trimestre |

Ce Tableau est susceptible de modifications en fonction de la motivation des élèves et du niveau de compétition atteint.

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi. Leur nombre est variable selon l'activité pratiquée.

REGLES DE FONCTIONNEMENT

- L'Association Sportive de Saint-Michel s'adresse à tous les élèves volontaires du collège et du lycée.
- Une participation financière est à verser à l'ordre de l'AAESL Saint Michel (frais d'adhésion à l'AS et licence UGSEL). Merci de vérifier votre facture du 1^{er} trimestre.
- La licence UGSEL autorise la participation aux compétitions mais ne couvre pas les élèves en cas d'accident. **Il convient donc à chaque famille de souscrire auprès de son assurance une garantie individuelle accidents, assistance et responsabilité civile couvrant la participation à l'Association Sportive.**
- **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition est à remettre au responsable de l'activité.**
- Les élèves qui participent aux entraînements de l'Association Sportive ont la possibilité de participer aux compétitions sportives organisées par l'UGSEL.
- Aucun engagement en compétition ne sera fait pour une activité dont l'encadrement n'est pas assuré dans le cadre de l'Association Sportive de Saint-Michel.
- Le déplacement des élèves qualifiés en championnat se fait obligatoirement en présence d'un professeur d'EPS responsable.
- Les élèves qualifiés doivent impérativement faire partie du déplacement organisé, sous peine de non-participation au championnat.

- Pour les championnats de France, une participation financière d'environ 60 euros est à verser pour couvrir en partie les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et d'engagement.

- Cette contribution financière ne doit pas être un obstacle à la participation d'un élève. N'hésitez pas à contacter le responsable de l'activité en cas de difficulté.

- L'adhésion à l'Association Sportive implique le respect du règlement. Chaque élève s'engage à faire preuve de fair-play et à respecter les consignes données par le responsable.

- **Tout élève souhaitant participer aux activités de l'Association Sportive de Saint Michel s'engage à respecter ces règles de fonctionnement.**

Certificat médical

Afin de participer aux compétitions dans le cadre de l'AS, merci de bien vouloir faire remplir à votre médecin traitant un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition.**

Je soussigné Docteur certifie avoir examiné ce jour
Mme, Mlle, Mr, née(e) le/...../....., membre de
l'Association Sportive du collège/Lycée Saint Michel Annecy, et n'avoir pas constaté à ce
jour de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique des sports suivants en
compétition scolaire (rayer la ou les activités inappropriées):

Athlétisme / Badminton / Cross-country / Futsall / Gymnastique / Handball / Rugby /
Tennis de table / Volley-ball.

Cachet du médecin

A

Le

Signature